



Commission Régionale Futsal

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°32

Réunion retenue du mardi 08 février 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COVID 19 : Communiqué sur les modalités de reports de match

Le 20 août 2021, le COMEX de la F.F.F. a édité un protocole de reprise des compétitions précisant notamment les conditions de report des rencontres en cas de joueurs positifs COVID.

Pour reporter une rencontre, l'une des deux conditions suivantes doit être validée :

- **A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants le jour du match,
➤ (en Championnat Futsal , à partir de 3 cas positifs)**
- **L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours**

Dans ce même protocole, il est précisé que « Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : **la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club**

En application de ce protocole, il est procédé à une vérification des feuilles de match de l'équipe concernée pour s'assurer que les joueuses / joueurs, dont les tests positifs au Covid ont été transmis, sont bien membres de l'équipe concernées.

Précisions sur le calcul des 7 jours glissants (source Hotline Pandémie F.F.F.) :

Il faut comprendre qu'un club peut demander le report d'un match s'il enregistre dans son effectif au moins 4 cas covid dont la période d'isolement de 7 jours couvre le jour du match.

En effet, désormais une personne sortant de son isolement de 7 jours peut reprendre l'activité sportive dès le 8^{ème} jour sans aucune contre-indication.

Exemple, le match a lieu le 15/01, et deux cas ont été déclarés les 07 et 8/01, ce qui leur permet de sortir respectivement de leur isolement les 14 et 15/01, donc d'être opérationnels le jour du match.

Dans cette situation, ces 2 cas ne peuvent être pris en considération dans le calcul.

Précisions sur la vérification des tests (source : Hotline pandémie de la F.F.F.) :

Dans les protocoles de la F.F.F., il est bien stipulé que les personnes doivent présenter un QR code pour accéder aux ERP et pouvoir participer à nos manifestations.

Ce QR code est donc indispensable pour attester de la véracité de la situation de chaque individu, que ce soit pour accéder à un ERP ou justifier de sa positivité au virus.

Les documents présentés sans QR Code ne peuvent donc pas être pris en compte aussi bien lors des demandes de report de match que le jour du match pour participer à une rencontre.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FUTSAL

Calendrier des tours :

Cadrage : semaine du 21 au 27 février 2022

1/4 de finale : semaine du 11 au 17 avril 2022

1/2 Finales : semaine du 02 au 08 mai 2022

Finale : à définir

Tour de Cadrage avant les 1/4 de Finale :

Matches à jouer la semaine du 21 au 27 février 2022

7 matchs

1 exempt : ETOILE MELUN FUTSAL – 552935

✓ **Epreuve :**

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations.

Le départage des équipes ne se fait plus au 1^{er} écart constaté (mort subite), **les 2 équipes effectuent 5 tirs au but chacune.**

✓ **Arbitrage :**

Pour ces rencontres, il sera désigné 2 Arbitres officiels, à la charge des 2 clubs.

Le tirage au sort est disponible sur le site de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

Les matchs suivants se dérouleront en temps arrêté 2x20mn avec arrêt du chrono (les équipes recevantes évoluant en temps arrêté dans leur championnat) :

✓ NEUILLY FC 92 1 / SPORTIFS DE GARGES 1 du 26/02/2022

✓ SENGOL 77 1 / DIAMANT FUTSAL 1 du 26/02/2022

✓ PARIS XIV FUTSAL 1 / PARMAN FUTSAL 1 du 25/02/2022

CHAMPIONNAT SENIORS

Régional 1

23402875 BAGNEUX FUTSAL 1 / NEUILLY FC 92 1 du 12/03/2022

Rappel :

Suite à l'indisponibilité du gymnase à la date du match, la Commission reste dans l'attente d'une proposition de date dans la même semaine (du 07 au 13 mars 2022)

Les 2 clubs sont toujours qualifiés pour la Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf,

Régional 2**Poule A****23402989 SPORTING CP 2 / MYA FUTSAL 1 du 05/02/2022**

La Commission,

Pris connaissance des courriels du club de SPORTING CP et de la Mairie de PARIS du 04/02/2022,

Considérant que le gymnase proposé pour l'inversion de la rencontre n'était pas disponible en raison d'une grève des agents,

Considérant que le club du SPORTING CP et la Mairie de PARIS ont proposé de jouer le match dans un autre gymnase mais en avançant le coup d'envoi du match à 14h00,

Considérant que le club de MYA FUTSAL a refusé le nouvel horaire proposé,

Considérant que le match a donc été reporté,

Par ces motifs,

Maintient l'inversion du match et le reporte le samedi 26/02/2022 à 16h00 au gymnase annexe Carpentier – PARIS 13.

Elle demande au club du SPORTING CP de s'assurer de la disponibilité à la nouvelle date de son gymnase dans les meilleurs délais.

23403010 SPORTING CP 2 / CITE SPORT ET CULTURE 1 du 19/02/2022

Courriel de SPORTING CP.

Ce match se déroulera au gymnase Glacière - PARIS 13 le dimanche 20/02/2022 (même semaine).

Accord de la Commission.

Poule B**ISSY LES MOULINEAUX FC – 500706**

Rappel :

La Commission demande au club d'ISSY LES MOULINEAUX FC de bien vouloir proposer un nouveau gymnase pour toutes les rencontres à domicile jusqu'à la fin de la saison afin d'anticiper les éventuelles modifications de date et/ou horaire.

23403398 PARIS ACASA 2 / B2M FUTSAL 1 du 26/03/2022

Rappel :

La Commission constate que l'équipe 1 de PARIS ACASA, évoluant en championnat de France de Division 1, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 18h00.

La rencontre de niveau National étant prioritaire sur celle de niveau Régional, elle demande au club de PARIS ACASA 2 de bien vouloir lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;
- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

23403374 AULNAY FUTSAL 1 / PARIS ACASA 2 du 12/02/2022

Reprise de dossier.

En l'absence de la réception d'un document officiel indiquant l'indisponibilité du gymnase, la rencontre reste maintenue à la date initiale.

23403367 AVICENNE ASC 1 / CHAMPIGNY CF 1 reporté au 26/02/2022

La Commission,

Considérant que le club de CHAMPIGNY CF est toujours qualifié en Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF,

Considérant que suite au tirage au sort du 08/02/2022, le club de CHAMPIGNY CF doit disputer une rencontre de cette Coupe le 26/02/2022,

Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 05/03/2022.

Copie de la présente décision à la Mairie de PONTOISE et au District du Val de Marne de Football.

Régional 3

Poule B

23403544 MAISONS ALFORT FC 1 / CRETEIL FUTSAL 2 du 29/01/2022

Reprise de dossier,

La Commission,

Considérant que le club MAISONS ALFORT FC n'a pas transmis les éléments demandés lors de la réunion du 31/01/2022 (version au format QR Code des tests des 4 joueurs concernés par la demande de report pour motif Covid),

Considérant que les documents reçus lors de la demande initiale de report ne présentaient pas de QR, Considérant que la Hotline pandémie de la F.F.F. a apporté les précisions suivantes sur la vérification des tests :

« Les documents présentés sans QR Code ne peuvent pas être pris en compte aussi bien lors des demandes de report de match que le jour du match pour participer à une rencontre. »

Considérant que la demande de report de MAISONS ALFORT F.C. était donc non conforme au protocole de la F.F.F. ce qui ne permet pas un report du match,

Considérant que la rencontre est restée à l'agenda du fait de la réception du courriel de MAISONS ALFORT FC en dehors des heures d'ouverture des services administratifs de la LPIFF,

Considérant qu'à la lecture du rapport de l'arbitre officiel, seule l'équipe de CRETEIL FUTSAL 2 était présente en présence d'un dirigeant de MAISONS ALFORT FC,

Par ces motifs,

Donne match perdu par forfait à l'équipe de MAISONS ALFORT FC 1

MAISONS ALFORT FC 1 (-1pt – 0 but).

CRETEIL FUTSAL 2 (3pts – 5 buts).

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant ci-dessous de bien vouloir faire parvenir la feuille de match de la rencontre ci-dessous sous peine de match perdu par pénalité pour non envoi de la feuille de match après 2 rappels (article 44 RSG de la LPIFF):

2^{ème} et dernier rappel :

R3 - Poule C – 23403120 TRAPPES FUTSAL 1 / LA TOILE 1 du 29/01/2022

FUTSAL FEMININ COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des tours :

1/4 de Finale : semaine du 28 février au 06 mars 2022

1/2 Finales : semaine du 28 mars au 03 avril 2022

Finale : à définir

✓ 1/4 de Finale : semaine du 28 février au 06 mars 2022

Tirage au sort effectué en conférence audiovisuelle par les membres de la Commission Régionale Futsal.

Clubs présents :

ACCS VILLENEUVE ASNIERES 92 – DIAMANT FUTSAL – VIKING CLUB PARIS

✓ Epreuve :

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations.

Le départage des équipes ne se fait plus au 1^{er} écart constaté (mort subite), **les 2 équipes effectuent 5 tirs au but chacune.**

✓ **Arbitrage :**

Pour ces rencontres, il sera désigné (1) UN Arbitre officiel, à la charge des 2 clubs.

Le tirage au sort :

	N° match	Equipe recevante	C/	Equipe visiteuse
Match n°1	24394771	JOLIOT GROOM'S 1	C/	JOLIOT GROOM'S 2
Match n°2	24394772	PARIS SPORTING CLUB 1	C/	GARGES DJIBSON 1
Match n°3	24394773	VIKING CLUB PARIS 1	C/	ACCS ASNIERES-VIL 92 1
Match n°4	24394774	DIAMANT FUTSAL 1	C/	PARIS ACASA 1

1/2 Finales : semaine du 28 mars au 03 avril 2022

Equipe recevante		Equipe visiteuse
Vainqueur match n°1 JOLIOT GROOM'S 1 ou JOLIOT GROOM'S 2	C/	Vainqueur match n°3 VIKING CLUB PARIS 1 ou ACCS ASNIERES-VIL 92 1
Equipe recevante		Equipe visiteuse
Vainqueur match n°2 PARIS SPORTING CLUB 1 ou GARGES DJIBSON 1	C/	Vainqueur match n°4 DIAMANT FUTSAL 1 ou PARIS ACASA 1

**FUTSAL FEMININ
CHAMPIONNAT – phase 2**

Niveau Elite**Courriel de PARIS ACASA - 552779**

La Commission enregistre la modification du jour de match pour toutes les rencontres à domicile de l'équipe :

Jour : vendredi

Coup d'envoi : 20h45

Lieu : gymnase Mc Donald – PARIS 18.

24372149 PARIS ELITE FUTSAL 1 / VIKING CLUB PARIS 1 du 20/02/2022

La Commission,

Pris connaissance de la demande de PARIS ELITE FUTSAL du 04/02/2022 pour avancer la rencontre au mardi 15/02/2022 à 20h45,

Considérant qu'il s'agit de la même semaine,

Considérant que la demande a été formulée dans les délais réglementaires,

Par ce motif,

Donne son accord.

Niveau Espoir :**Poule A****24372130 TOUSSUS ASC 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 13/02/2022**

Reprise de dossier,

Suite à sa réunion du 04/02/2022 la Commission reste dans l'attente de la réception de l'attestation d'indisponibilité du gymnase.

Dès réception, le match sera reporté.

FUTSAL U18**Phase 1****Courriel de DRANCY FUTSAL – 550738**

La Commission,

Pris connaissance de la demande du club souhaitant le retrait des amendes liées au forfait de son équipe,

Ne peut pas répondre favorablement à cette demande.

Et précise que :

- le club a engagé une équipe via son dossier d'engagement 2021/2022 et figure dans le calendrier de la phase 1,
- lors de sa réunion du 18/10/2021, la Commission a demandé au club de DRANCY FUTSAL de bien vouloir confirmer s'il maintenait cette équipe suite à son 2nd forfait (décision envoyée par mail le 21/10/2021),
- le club de DRANCY FUTSAL n'a pas donné suite à cette demande,
- l'équipe a été déclarée forfait général lors de la réunion du 26/10/2021.

Phase 2 :**Niveau 2****24373271 SPORTING CP 1 / BVE FUTSAL 1 du 19/03/2022**

Demande de SPORTING CP 1 pour avancer le match au samedi 05/03/2022 à 18h00 (motif : gymnase occupé par un tournoi).

La Commission demande au club du SPORTING CP de bien vouloir faire parvenir un document officiel indiquant l'indisponibilité du gymnase à cette date.

Niveau 3**Poule A****Courriel de PARIS XIV FUTSAL – 563777**

La Commission prend note de la demande du club et l'intègre dans la poule A à la place de l'exempt.

Compte tenu des délais de prévenance, la rencontre de la journée n°1 :

24373212 PARIS XIV FUTSAL 1 / CHAMPS FUTSAL 1

Se déroulera le **samedi 12/02/2022 à 14h30** au gymnase Didot à PARIS sous réserve de l'accord de CHAMPS FUTSAL qui doit parvenir au plus tard le vendredi 11/02/2022 – 12h00.

Courriel de VECTEUR SPORT - 582012

La Commission prend note de la demande du club pour changer de poule et intégrer la poule B mais ne peut pas répondre favorablement.